

## UN TYPE RARE DE STATÈRE « ARMORICAIN » EN OR AVEC SANGLIER EN CIMIER ET TÊTE HUMAINE NUE DE PROFIL À DROITE SOUS LE CHEVAL

Claude SALICIS\*

L'acquisition récente d'un statère<sup>1</sup> (fig. 1) est l'occasion de présenter un revers rare à « la tête humaine nue de profil à droite » sous le cheval et de revenir sur ce différent peu commun.



fig. 1 : Le statère « au sanglier en cimier » présenté  
(© Claude Salicis)

### PRÉAMBULE

Au sein des monnayages dits « armoricains », le différent de « la tête humaine nue de profil à droite » n'est pas inédit en soi. Toutefois, sur les quelques exemplaires connus montrant ce thème au revers, les typologies des droits sont clairement distinctes (voir *infra*).

Seuls le statère de la vente Elsen (voir *infra* : fig. 10) et les deux statères d'importation précoce trouvés sur l'île de Wight (Jersey (De), 2012, p. 12, fig. 4) (voir *infra* : fig. 8, 9) ont des avers tout à fait comparables à celui du statère présenté. Cependant, en ce qui concerne les revers, si celui du premier est similaire à celui du statère présenté, ceux des deux derniers en sont nettement distincts (cou, tête et crinière du cheval, bras de l'aurige, différent lui-même). Ces différences<sup>2</sup> sont suffisamment nettes pour faire du type

\* Archéologue-numismate ; chercheur associé au Musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco (Unité de Recherche Protohistoire-Mongolie) ; Président de l'IPAAM (Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes Méditerranée, Les Terrasses de Cimiez, 29 corniche Frère Marc, 06000 Nice, [www.ipaam.fr](http://www.ipaam.fr), [contact@ipaam.fr](mailto:contact@ipaam.fr)).

1 Ce statère a été proposé lors de deux ventes en 2016 : vente Künker 277, lot 4, du 21/06/2016, et vente Hess Divo 331, lot 70, du 01/12/2016. Par une malencontreuse lecture de l'avers, présenté à l'envers, les deux Maisons de ventes ont vainement cherché un visage dans le sommet de la chevelure et le sanglier en cimier. La monnaie y est respectivement attribuée aux Vénètes et aux Namnètes.

2 Description des statères de l'île de Wight : Av/ Tête à droite entourée de cordons perlés, une petite tête semble apparaître à l'extrémité de l'un d'eux, sourcil bien marqué ; chevelure à grandes mèches ondulées, divisée par une raie au niveau du front, au-dessus de l'œil ; au sommet de la chevelure, un sanglier à droite est posé entre deux des cordons perlés. Rv/ Cheval androcéphale à long cou ; crinière limitée à une chevelure ne

présenté (fig. 1) un type particulier, même si « l'esprit » est manifestement identique pour toutes les monnaies décrites dans cette étude.

## DESCRIPTION DE LA MONNAIE

Av/ Tête à droite entourée de cordons perlés, sourcil bien marqué ; chevelure à grandes mèches ondulées, divisée par une raie au niveau du front, au-dessus de l'œil ; au sommet de la chevelure, un sanglier à droite est posé entre deux des cordons perlés.

Rv/ Cheval a priori androcéphale, trapu, à droite, semblant sexué (ou anomalie du coin) ; crinière représentée par six traits superposés en arc de cercle. Le conducteur, placé au-dessus de la queue du cheval, tient, dans sa main gauche, soit un objet non identifiable (torque ?), soit les rênes du coursier ; deux guides de conduite d'attelage semblent flotter sur le dos du cheval (ou anomalie du coin) ; sa main droite, levée, semble tenir un objet hors flan ; sa tête, où l'œil est marqué par un petit globule, est ornée d'une épaisse chevelure qui se termine par une longue tresse recourbée. Sous et entre les pattes du cheval, une tête humaine, nue<sup>3</sup>, de profil et à droite, occupe la totalité de l'espace ; bien que partiellement hors flan, on distingue très clairement la joue, le haut du nez, le front, l'œil (petit globule) et une chevelure abondante faite de trois grosses mèches dont au moins les deux supérieures sont terminées par une petite tresse ou une mèche ; la mèche inférieure semble reposer sur une sorte de col d'habit ; une excroissance paraît exister devant la tête, entre le nez et les pattes antérieures du cheval.

## MÉTROLOGIE

Diamètre : 19,8 x 16,6 mm - Épaisseur : 3,5 mm

Poids : 7,51 g - Orientation des coins : 10 h

## DATATION

À défaut de contexte archéologique et d'analyse métallographique, le traitement iconographique, le poids, relativement lourd, et le métal, apparemment un alliage à forte teneur en métal précieux, peuvent faire entrer cette monnaie dans l'ensemble des monnaies du milieu du IIe s. av. n. è. (Delestrée, Tache, 2004, p. 53), voire de la première moitié du IIe s. av. n. è. (Delestrée, 2015, p. 32 ; Delestrée, Kerneur, 2016, p. 19).

Le style et la facture de la gravure du droit sont comparables et très proches de ceux de plusieurs monnaies du groupe, notamment celles de la série « au sanglier en cimier » antérieurement attribuée aux Vénètes (Colbert de Beaulieu, 1954, p. 14-15) : voir DT n° 2095, 2098, 2101, 2103, 2105 (Delestrée, Tache, 2004, pl. V) ; voir également le statère du type « à la Victoire et à la roue » ou « de Josselin » : Cgb.fr bga\_331437. Par ailleurs, à propos des deux monnaies de l'île de Wight (voir *supra*), Philip De Jersey écrit :

- *Ce sont des statères précoces lourds, peut-être des Vénètes, bien que j'hésiterais à attribuer ce type rare à une tribu particulière* (Jersey (De), 2012, p. 11).

## FABRICATION ET ASPECT

La fabrication de cette monnaie dénote, vis-à-vis du savoir-faire des ateliers monétaires armoricains de cette époque, plusieurs anomalies liées à un flan court, épais et présentant un gros éclat de frappe à 3 h

---

descendant pas sur le dos de l'animal (sauf à confirmer une très longue mèche de cheveux commençant sous l'extrémité arrière de la chevelure et se terminant sur les épaules de l'androcéphale). Le conducteur est excentré sur les deux exemplaires ; il tient, dans sa main (gauche ?) un objet non identifiable (un marteau ?) ; les rênes du coursier ou les guides de l'attelage semblent inexistantes ; sa main (droite ?) est hors flan (elle est à peine perceptible sur un des exemplaires). Devant le cheval, un oiseau à gauche, imposant, se tient sur la patte antérieure gauche du cheval, plus précisément sur le genou ; le bec de l'oiseau se trouve, sur les deux exemplaires, au même niveau que le nez de l'androcéphale. Sous et entre les pattes du cheval, une tête humaine, nue, de profil et à droite (plus petite que celle du statère présenté), occupe l'espace ; bien que partiellement hors flan, on distingue très clairement la joue, le haut du nez, le front, l'œil (petit globule) et une chevelure abondante (les chevelures semblent différentes d'un exemplaire à l'autre).

La variété « à l'oiseau posé sur le genou antérieur gauche du cheval » est mentionnée dans le *Nouvel Atlas* (DT 2098/9) mais avec un personnage allongé sous le cheval) ; voir également Hucher, 1873, p. 134, n° 219.

<sup>3</sup> Cet adjectif sera implicite dans le reste de l'étude.

(avers).

Ce flan, de forme oblongue, montre en effet, dans le cadre d'une identité iconographique avec les monnaies de la série colbertienne, quelques « imperfections » qui, même si elles se retrouvent sur d'autres monnaies de la série ou du groupe, sont ici amplifiées :

- les petites têtes placées normalement à l'extrémité des cordons perlés sont toutes hors flan,
- la roue en perspective, située à l'arrière du cheval et symbolisant le char, n'est pas visible (ou ne fait pas partie de l'iconographie ?),
- la tête du cheval ainsi que la partie à l'avant de l'animal, et donc probablement l'oiseau sur la patte du cheval, sont hors flan,
- l'objet éventuel tenu par l'aurige n'est pas identifiable malgré une petite excroissance à 1 h.

Vraisemblablement, le flan n'a pas été suffisamment chauffé avant la frappe. Est-ce un simple « accident » d'atelier ? Ou le signe d'une frappe ponctuelle, d'essai ?

Ce statère présente les signes d'une usure très prononcée tant au droit qu'au revers, mais apparemment de causes différentes. L'usure importante du revers, dont la frappe a été vigoureuse, est incontestablement liée à sa circulation ; la surface des dessins est quasiment plane. En revanche, le droit présente tous les stigmates d'une frappe réalisée à l'aide d'un coin usagé, voire abîmé (corrosion, microcassures) : les perles du cordon et la zone à l'arrière du sanglier sont mal venues, les mèches et le devant du visage sont sans relief (de faibles traces d'usure sont cependant à noter au niveau de la mèche située au-dessus et à gauche de l'œil), le sanglier lui-même paraît famélique et a perdu ses soies. La monnaie semble donc avoir été frappée avec un coin de droit usé.

## ATTRIBUTION

Si l'on se reporte aux classes mises en lumière par L.-P. Delestrée dans le tome II du Nouvel Atlas pour la série classique « au sanglier en cimier » (Delestrée, Tache, 2004, série 266, p. 53-55, pl. V), il suffirait de créer la classe IV « à la tête humaine de profil à droite » au sein du monnayage vénète.

Cependant, l'attribution traditionnelle de la série « au sanglier en cimier » aux Vénètes pose aujourd'hui un certain nombre de questions soulevées notamment par l'auteur même de ces classes (Delestrée, 2015 ; Delestrée, Kerneur, 2016).

C'est J.-B. Colbert de Beaulieu qui, au début des années 1950 et en deux « tableaux », apporte sa solution à « l'énigme des monnaies vénètes » (Colbert-de-Beaulieu, 1953, 1954).

Pour le monnayage en or, une série « au sanglier en cimier » (la série I) est créée (Colbert-de-Beaulieu, 1954, p. 14-16) ; au revers, le différent est un personnage ailé, couché ou allongé à droite. Pour les types a) et b) du groupe B, les provenances alors signalées montrent une répartition des découvertes très large, au sein et à l'est du territoire attribué aux Vénètes :

- Morbihan (Vannes et environs) : 3 (type BN 6826 et variantes : 2 ; type BN 6881 : 1)  
(chiffre ramené à 2 : voir *infra*),
- Ille-et-Vilaine : 1,
- Loire-Atlantique : 2,
- Maine-et-Loire : 1,
- Deux-Sèvres : 1,
- BN sans provenance : 2.

On constate aisément que la majorité des provenances sont relativement éloignées du centre d'émission supposé : seules trois (deux en fait, voir *infra*) monnaies de cette série proviendraient du territoire attribué aux Vénètes.

Toujours pour la « série au sanglier en cimier », et avec beaucoup d'incertitudes sur les provenances, l'inventaire réalisé quarante ans plus tard (Barrandon et *alii*, 1994, p. 163-172) donne les résultats suivants (28 monnaies retenues sur une liste de 30 ; non retenues : n° 11 et 27) :

- Morbihan : 5<sup>4</sup> : n° 10 (CdB, « Vannes »), la monnaie CdB, « région de Vannes » a été écartée, n° 12 (CdB, « environs de Vannes »), n° 19 (CdB, Arradon, pl. II, B), n° 20 (Pontivy), n° 30 (CdB, Josselin, p. 34)
- Ille-et-Vilaine : 1,
- Loire-Atlantique : 7,
- Maine-et-Loire : 7 (dont un doublon possible),

---

4 L'inventaire « abrégé » fourni par L.-P. Delestrée en 2015 est, a priori, amputé du n° 10 de *L'or gaulois* (Barrandon et *alii*, 1994, p. 164).

- Deux-Sèvres : 3,
- Eure : 1,
- Côtes-d'Armor : 1,
- Eure-et-Loir : 1,
- Vendée : 1,
- Département indéterminé : 1 (provenance possible : Loire-Atlantique).

Pour le Morbihan, le nombre de monnaies de la série est non négligeable mais non majoritaire. C'est, a priori, dans la Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire, en Basse-Loire, que la série serait la mieux représentée.

À ce stade, deux solutions sont possibles : soit la série I doit être attribuée à un ou plusieurs autres peuples que celui des Vénètes, soit il faut élargir et déplacer le territoire de ces derniers (Jersey (De), 1994, p. 66 ; p. 74, fig. 34 ; p. 189, carte).

Par ailleurs, les récentes tentatives de synthèse sur le monnayage des Vénètes (voir *supra* : 2015<sup>5</sup>, 2016) et sa possible extension n'apportent pas, pour l'heure, de véritables réponses pour la série « au sanglier en cimier » si ce n'est l'hypothèse déjà avancée d'une sorte d'union bancaire ou d'un fonds monétaire interethnique avant-gardiste :

- [...] nous pensons, à la suite de Ph. de Jersey [Jersey (De), 1994, p. 66-67] que les émissions des séries I et II furent communes à plusieurs peuples riverains de la Loire et qu'un ou plusieurs ateliers mandatés par une structure d'union commerciale mirent ces monnaies en circulation dans la première moitié du IIe siècle av. J.-C., pour des raisons qui resteront inconnues (Delestrée, 2015, p. 32).

Difficile, dans ce cas, d'attribuer à tel ou tel peuple les monnaies de la série I.

En outre, une multitude de paramètres semblent encore, à ce jour, poser problème :

- classements croisés (utilisation des séries colbertiennes classiques renumérotées conjointement aux séries nouvellement créées),
- foisonnement des gravures entraînant une multiplication des strates typologiques,
- prise en compte indistincte des éléments principaux ou secondaires pour nommer les séries ou les types (voir *infra*),
- base de travail constituée de trouvailles isolées sans aucune certitude des provenances (malgré le soin annoncé à la sélection de ces découvertes « de surface »),
- absence totale de contextes chronologiques que seules les opérations officielles peuvent apporter (l'importance de ces données, qui font cruellement défaut depuis toujours en numismatique, n'est plus à démontrer).

À partir de ce constat très partiel, et il en sera question plus loin, parler de « synthèse » paraît grandement prématuré. Mais la problématique est relancée ; la route sera longue et les monnayages armoricains feront encore couler beaucoup d'encre pour leur plus grand bien...

Ainsi, pour le statère présenté, il semble délicat de parler d'une classe, voire d'une série<sup>6</sup> « à la tête humaine de profil à droite » (voir *infra*), dont les propriétaires et le(s) centre(s) d'émission sont loin d'être entrevus au regard des bouleversements indispensables entrepris.

## LE DIFFÉRENT DE « LA TÊTE HUMAINE DE PROFIL À DROITE » SOUS LE CHEVAL

Le différent de la tête nue de profil à droite, mais également à gauche, dans le même sens que celui du cheval, apparaît sur des quarts de statères péri-armoricains du groupe de Normandie (Delestrée, 2004, p. 36, 41, série 236, classe II). Le type « à la cavalière à la lyre » (DT 2036 à 2039A) montre encore à l'avert, le profil apollinien, et, au revers, nettement celtisé, une tête humaine de profil sous le cheval. Ces frappes suivent de peu les premières imitations du statère de Philippe II<sup>7</sup>, au IIIe s. av. n. è. Leur datation est située entre la première moitié du IIIe s. av. n. è. et la première moitié du IIe s. av. n. è.

Les monnaies en or spécifiquement armoricaines au différent de « la tête humaine de profil à droite » sont rarissimes<sup>8</sup> et semblent se répartir, jusqu'à plus ample informé, essentiellement entre les Vénètes, les

5 Cet article comprend une riche bibliographie.

6 Par exemple, le statère n° 4 (Delestrée, 2015, p. 19, pl. 1, n° 12) intégré à la nouvelle série « à la roue et à la Victoire » dont le droit, comparable à celui du statère présenté, est typique de ceux de la série « au sanglier en cimier » ; voir DT 2103/5/6/7 (Delestrée, Tache, II, série 266).

7 Philippe II de Macédoine : -382/-336 ; règne : -359/-336.

8 Ne font pas partie de l'étude les statères des Picto-Santons aux différents ethniques de « la tête casquée » à droite (*L'or gaulois*, p. 316) ou à gauche (DT 3670) et de « la tête nue » (bien qu'aucune chevelure n'apparaisse jamais) à gauche, tout comme les statères et les drachmes des Lémovices, leurs voisins orientaux, « au carnyx et au buste à gauche » (DT 3392/3).

Osismes.

En fonction du traitement des thèmes de droit et de revers, cinq ensembles peuvent être isolés.

La plus ancienne « série » connue est celle « au loup en cimier » ; trois exemplaires sont à ce jour connus :

- Lemière, 1852, n° 19, p. 231, pl. III (fig. 2) (première mention du type et de cet exemplaire unique attribué aux Vénètes) = Lambert, 1864, n° 20, p. 91, pl. VIII = Roth, 1913, fig. 10, pl. I et p. 6 (vente Stroehlin, lot 263 ; attribué aux Andecaves) = Vinchon<sup>9</sup> (fig. 3) (vente du 29/10/2002, lot 32 ; attribué aux Vénètes) = Delestrée, Tache, 2004, n° 2121, p. 57, pl. VI (attribué aux Vénètes).

Le grènetis devant le cheval rappelle celui figurant sur la représentation de « l'oiseau à gauche sur la patte avant gauche du cheval » des deux statères de l'île de Wight ; la figure de la vente Vinchon (cette monnaie) montre ce grènetis et, sur la patte antérieure du cheval, une excroissance (que n'a pas dessinée P.-L. Lemière) pouvant rappeler les pattes de l'oiseau<sup>10</sup>,

- BN, n° 5949 B = Delestrée, Tache, 2004, n° 2122, p. 57, pl. VI = Depeyrot<sup>11</sup>, 2005, n° 198, p. 221, ph. pl. 6 (exemplaire unique, plus « rustique », attribué aux Vénètes),

- Cgb.fr<sup>12</sup> bga\_395843, 2016 (fig. 4) (exemplaire inédit attribué aux Vénètes ou aux Osismes).

Malgré une usure prononcée, il n'est pas impossible, qu'ici aussi, un oiseau soit représenté sur l'antérieur gauche du cheval.

\* Chronologie : IIe s. av. n. è. (Nouvel Atlas, II, pl. VI, série 281).



fig. 2 : Statère « au loup en cimier » (Dessin : P.-L. Lemière, 1852)



fig. 3 : Statère « au loup en cimier »  
(© Jean Vinchon Numismatique, 2002)



fig. 4 : Statère « au loup en cimier »  
(© Cgb.fr, bga\_395843)

Le différent de « la tête humaine de profil à droite » est également présent sur une série de monnaies au type composite à la chevelure rayonnante, avec ou sans triangle sur le dos du cheval, attribuées aux Osismes puis aux Vénètes ; six exemplaires sont connus à ce jour :

- BN, n° 4556 A = ABT : Blanchet, 1905, p. 302, fig. 193 (fig. 5) = Delestrée, Tache, 2007, n° 3625, p. 157, pl. XXVIII (provenance : dans la Loire, à Angers, Maine-et-Loire),

- Hucher, II, 1873, n° 87 (fig. 6) = MAN, Saint-Germain-en-Laye (voir ABT, 1905, p. 302, n. 3)<sup>13</sup>.

Le dessin de cet exemplaire montre, devant le petit buste, un bras grêle, symbolique, et une main levée en direction des pattes avant du cheval ; cette particularité se devine également, de façon moins nette, sur l'exemplaire précédent. Dans les deux cas, la main ne tient pas la patte du cheval<sup>14</sup>,

9 Je remercie tout particulièrement la Maison Jean Vinchon Numismatique pour l'autorisation de publier les photos de cette monnaie quasi-mythique.  
10 Une bécasse (?). Pour F. Parenteau la bécasse serait l'emblème du Poitou, territoire des Pictons : *Cette persistance de la bécasse sur les monnaies d'or du Poitou est un fait remarquable* (Parenteau, 1873, p. 26).

11 La référence « Nash, D., 1978 » donnée dans l'ouvrage de G. Depeyrot est erronée : D. Nash, qui n'aborde pas l'Armorique dans son travail, mentionne la monnaie BN 5949 A (n° 242, part I, p. 95 ; part II, pl. 10).

12 J'adresse mes remerciements appuyés à Monsieur Samuel Gouet et à l'équipe de la Maison Cgb.fr pour l'autorisation de reproduire les trois monnaies intégrées à cette étude.

13 Le statère BN 4556 A = DT 3625 n'est pas celui de Hucher, II, n° 87, contrairement à ce qui est mentionné dans le *Nouvel Atlas* (Delestrée, Tache, 2007, p. 157). C'est celui « inaccessible » du MAN qui correspond à celui dessiné par Hucher (voir note 3, ABT, 1905, p. 302).

14 La tête n'étant pas de face mais toujours dirigée dans le sens du cheval, cette main pourrait plutôt signaler au cavalier le chemin, la voie vers la victoire.

- Cgb.fr bga\_228343,
- Cgb.fr bga\_325312 (fig. 7),
- Delestrée, Kerneur, 2016, p. 11, fig. 42 ; p. 14, n° M 42 (provenance supposée : Plouay, 56),
- Delestrée, Kerneur, 2016, p. 11, fig. 43 ; p. 14, n° M 43 (provenance supposée : Plouay, 56).
- \* Chronologie : cours du IIe s. av. n. è. (Nouvel Atlas, III, p. 154, 157, pl. XXVIII).



Fig. 193.

fig. 5 : Statère BN 4556 A (Dessin ; ABT, 1905)



fig. 6 : Statère composite à la chevelure rayonnante (Dessin : E. Hucher, 1873, exemplaire du MAN)



fig. 7 : Statère composite à la chevelure rayonnante (© Cgb.fr, bga\_325312)

Les deux statères d'importation de l'île de Wight<sup>15</sup>, déjà cités et très proches du statère présenté, portent ce différent :

- Jersey (De), 2012, p. 12, fig. 4 (fig. 8, 9) (exemplaires uniques, même coin de revers).
- \* Chronologie : au plus tard au IIe s. av. n. è. ou au début du Ier s. av. n. è. (Jersey (De), 2012, p. 22).



fig. 8, 9 : Statères de l'île de Wight (© Clichés : F. Basford, dans P. De Jersey, 2012)

Un statère (fig. 10) similaire à celui présenté dans cette étude a été proposé à la vente en 2014<sup>16</sup>.

\* Chronologie : milieu du IIe s. av. n. è. au plus tard (Delestrée, 2015, p. 32 ; Delestrée, Kerneur, 2016, p. 19).



fig. 10 : Statère « au sanglier en cimier » (© Jean Elsen & ses Fils, 2014)

La « tête humaine de profil à droite »<sup>17</sup> se trouve, enfin, sur l'une des monnaies du trésor de

<sup>15</sup> Tous mes remerciements à Monsieur Philip De Jersey pour son aide documentaire et à Monsieur Frank Basford pour ses remarquables clichés.

<sup>16</sup> Vente Jean Elsen 122, lot 106, du 13/09/2014 ; monnaie attribuée aux Vénètes ; ce type précis n'étant pas référencé, les correspondances données sont valables uniquement pour l'avers : « O.G. [L'or gaulois], pl. V, 1-5 var. » ; pas de provenance. Nous remercions bien sincèrement la maison Jean Elsen & ses Fils pour son autorisation de reproduction.

Chevanceaux<sup>18</sup> :

- Barrandon et *alii*, 1994, p. 278-279, n° 52 (fig. 11) (photos de Jean Benusiglio<sup>19</sup> des deux faces du statère sur la première de couverture de l'ouvrage ; exemplaire unique ; trésor attribué aux Picto-Santons ; attribution ethnique de la monnaie n° 52 à un peuple du Centre-Ouest gaulois).

\* Chronologie des statères picto-santons : première moitié du Ier s. av. n. è. (Barrandon et *alii*, 1994, p. 356 ; Nouvel Atlas, III, pl. XXIX, série 1259).

Sa présence isolée au sein d'un trésor picto-santon de soixante-six monnaies « à la main » plus un lingot d'or pourrait indiquer une autre origine, peut-être dans le département de la Loire au vu de la « parenté » typologique du droit avec les monnaies attribuées au Namnètes (Barrandon et *alii*, 1994, p. 279).

En ce qui concerne la datation, son intégration au trésor semble lui procurer une chronologie inespérée en l'absence de tout contexte archéologique de la découverte. Toutefois, son isolement tend à l'exclure de toute circulation monétaire contemporaine de l'enfouissement. Son état d'usure et la bonne qualité du métal, comparé à celui des monnaies « à la main » du trésor, pourraient lui octroyer quelques décennies supplémentaires (datation vers la fin du IIe s. av. n. è.) et, à l'instar du lingot, lui conférer une destination peu glorieuse : la refonte<sup>20</sup>.



fig. 11 : Statère « à la tête humaine de profil à droite » du trésor de Chevanceaux  
(© Clichés : J. Benusiglio, dans Barrandon et *alii*, 1994)

Au final, au sein de l'immensité des émissions armoricaines et limitrophes, seuls quatorze statères (avec celui présenté), en or ou en alliage bas titre, au différent de « la tête humaine nue de profil à droite », ont été recensés<sup>21</sup>, dont seulement deux (le statère présenté et celui de la vente Elsen de 2014, frappées avec des coins d'avvers et de revers différents) sont d'un graphisme très proche. Ainsi, si les thèmes paraissent identiques, leurs réalisations diffèrent de façon très sensible d'un ensemble à l'autre.

## LE SYMBOLISME DU DIFFÉRENT DE « LA TÊTE HUMAINE DE PROFIL À DROITE »

Même si, dans certains cas, une certaine « parenté » de l'avvers existe avec les monnaies attribuées aux Namnètes (voir *supra*), il est difficilement concevable, aujourd'hui, que ce différent « dérive peut-être du type à l'hippophore » (Delestrée, Tache, 2007, p. 157, n° 3625). En effet, les chronologies proposées à ce jour sont inversées : au plus tard, cours du IIe s. av. n. è. pour le type « à la tête humaine de profil à droite » (voir *supra*), et fin du IIe s. av. n. è./première moitié du Ier s. av. n. è. pour le monnayage à l'hippophore (Nouvel Atlas, II, pl. VIII, séries 308 A et B) ; en l'état actuel des données, le premier différent ne peut pas dériver du second. Toutes les datations évoquées plus haut semblent être en faveur d'une antériorité du différent « à la tête humaine de profil à droite » apparaissant dès le IIIe s. av. n. è. (voir *supra*).

À l'inverse, il ne doit pas être considéré comme le prototype du même personnage hippocampe.

Du reste, ce différent rare, somme toute imposant, voire ostensible, ne doit pas souffrir de telle ou telle comparaison ou assimilation, que ce soit avec le personnage hippocampe (qui serait la représentation du génie menant le cavalier à la victoire) ou avec la tête, souvent démesurée, du personnage recroquevillé (qui pourrait symboliser également « le bon génie », le génie de la guerre, ou l'ennemi terrassé que ses ailes conduisent au Ciel). Il faut assurément travailler sur une autre idée, aller dans une autre direction et, indépendamment de la complexité des travaux de base concernant les faciès numismatiques (classements, attributions ethniques, chronologies, répartitions), continuer et développer l'étude spécifique de la

17 L'état d'usure de la monnaie ne permet pas d'affirmer le caractère « nue » de la tête placée sous le cheval ; une mèche semble cependant exister à l'arrière de la tête.

18 Commune de Charente-Maritime située au sud du territoire attribué aux Santons (Barrandon et *alii*, 1994, p. 276).

19 J'adresse tous mes remerciements à Monsieur Jean Benusiglio pour sa gentillesse et son autorisation de reproduction.

20 Peut-être après avoir été conservée, eu égard au différent, en tant qu'objet de curiosité, de mémoire, de culte ou autres ?

21 Il en existe certainement d'autres (dans les collections privées notamment), l'exhaustivité en la matière étant impossible.

symbolique gauloise.

Cette image, peut-être celle du chef conduisant à la victoire<sup>22</sup>, procède-t-elle d'un ou d'événements particulier(s) ? Est-elle une évocation militaire, mythologique, spirituelle ? Est-ce une reprise du différent figurant sur les quarts de statères du IIIe s. av. n. è. ? Y-a-t-il eu concertation entre les ateliers d'une même période ?

Enfin, si cette représentation a pu faire penser à une réécriture du personnage hippophore des monnaies de la Basse-Loire, aucune série, ni aucun type « au sanglier en cimier » n'a, pour l'heure, été attribué aux Namnètes<sup>23</sup>.

## LA TÊTE HUMAINE DE PROFIL À DROITE : UN DIFFÉRENT UTILE POUR LES CLASSEMENTS ?

La vraie question est de savoir laquelle ou lesquelles des multiples représentations figurant sur une monnaie sont principales, secondaires, mineures, voire omniprésentes ou anecdotiques, et donc lequel ou lesquels de ces « signes » (principaux : ex. tête, cheval ; secondaires : ex. sanglier en cimier, roue, tente, personnage recroquevillé ; mineurs : ex. points, triangle, étendard), constituant l'iconographie d'une monnaie ou d'un ensemble de monnaies, seront retenus pour déterminer une série, une classe (ou un type), une variété.

Il faut donc revenir aux définitions (d'après Delestrée, Tache, 2002, p. 12-13) fixant les fondements des classements, à savoir :

- séries : quel que soit le métal, droits et revers à mêmes thèmes généraux ou à même légende, sur une aire de répartition limitée,
- classes : pour un même métal, sous-séries de compositions, au droit et au revers, issues d'un même thème,
- variétés : dans la composition,
- variantes : dans la graphie des légendes.

En ces heures de grands bouleversements de la numismatique armoricaine, les deux dernières études sur le sujet<sup>24</sup> (Delestrée, 2015 ; Delestrée, Kerneur, 2016) tentent de mettre de l'ordre dans « la maison ». Pas facile au vu de l'énormité de la tâche. Si l'on comprend vite que « type » veut dire « série » et non « classe », et que le terme « synthèse » signifie en fait « prémices », on peine à suivre les choix (modifiant souvent les choix antérieurs) des signes utilisées afin de déterminer les nouveaux ensembles : pour n'aborder que l'iconographie des revers, il est pris en compte (afin de coller au mieux aux bases des classements rappelées plus haut) soit un élément principal (ex. le cavalier armé), soit deux éléments secondaires (ex. la roue et la Victoire), soit un seul élément secondaire (ex. les piles juxtaposées), soit encore un seul des éléments secondaires (ex. le personnage allongé au détriment de l'oiseau sur la patte avant gauche du cheval<sup>25</sup>).

De façon plus générale, sont ainsi indistinctement à l'honneur, pour les appellations des ensembles, tantôt les signes du revers, tantôt ceux de l'avers et tantôt ceux des deux faces (ex. la série « sans motif en cimier et au personnage allongé » (Delestrée, 2015, p. 22, 39).

Que dire, en outre, de la catégorie fourre-tout dans laquelle sont parqués les types « hybrides », « composites », « divers », « originaux » ou « inédits » qu'il est impossible de rattacher aux ensembles, nouveaux ou anciens ?

En somme, pour le monnayage armoricain en or, même limité à celui supposé aux Vénètes, la quantité de monnaies connues à ce jour est à la fois énorme en ce qui concerne les variétés iconographiques et dérisoire pour ce qui est du nombre d'exemplaires de chacune de ces variétés. Et cela devient dramatique face au contingent insignifiant de monnaies d'origine géographique certaine.

La multitude des signes et de leurs combinaisons, ceci pour le droit et l'avers d'une même monnaie,

---

22 Représentation plus « modeste » par déférence ou crainte vis-à-vis de celle de l'avers du « vrai » dieu (Apollon ou son pendant gaulois, Ogmios). Cette hypothèse, à connotation franchement militaire, découle des représentations des têtes (beaucoup plus discrètes) de profil à droite ou à gauche des statères picto-santons, dont certaines sont casquées (en fait, probablement toutes, car celles non qualifiées de « casquées » ne montrent absolument aucune chevelure) (Barrandon et *alii*, 1994, pl. XX, n° 5, 6 ; Delestrée, Tache, III, série 1259, n° 3670, datation : première moitié du Ier s. av. n. è.), et de celles, à gauche (nues ou casquées ?), des monnaies lémovices, qui, dotées de bras symboliques, tiennent littéralement l'instrument de guerre (Hucher, II, n° 89, 90 ; Delestrée, Tache, III, série 1070, datation : fin du IIe s./premier tiers du Ier s. av. n. è.) (monnaies non étudiées ici, voir note *supra*).

23 Contrairement aux monnaies de Basse-Normandie traditionnellement attribuées aux Baïocasses dont les lieux et la nature des découvertes posent également de nombreuses questions.

24 Classements et attributions ethniques en fonction de nouvelles découvertes aux provenances plus ou moins certaines.

25 Alors même que c'est bien l'oiseau qui est ici récurrent et non le personnage allongé ou la tête humaine nue de profil à droite.



tend à démontrer que la phase actuelle de travail devrait rester strictement celle d'un inventaire exhaustif de l'iconographie complète des monnaies d'origines connues, préalablement à la constitution des regroupements adéquats. Faute d'un tel travail, nul doute que de nombreuses monnaies basculeront encore plusieurs fois d'un ensemble à un autre sans certitude de stabilité. Les attributions « régionales », substituées aux anciennes attributions « ethniques » aléatoires, font partie de la démarche.

Cela dit<sup>26</sup>, et pour revenir sur le statère présenté, dans la mesure où, actuellement, la plupart des séries privilégient les éléments iconographiques du revers relativement significatifs, il n'est pas interdit de penser, pour la période concernée, à une série « à la tête humaine de profil à droite », ou « à l'oiseau », voire « à la tête humaine de profil à droite et à l'oiseau » ; à moins qu'une variété « à l'oiseau », de la classe « à la tête humaine de profil à droite », de la série « au sanglier en cimier » ne voie le jour ; ou encore, une classe « à l'oiseau » avec variétés « au personnage allongé » et « à la tête nue de profil à droite », de la série « au sanglier en cimier »<sup>27</sup> ! L'avenir le dira certainement.

## CONCLUSION

Toute provenance attestée faisant défaut au statère présenté, celui-ci ne participera malheureusement pas immédiatement aux cartes de distribution incontournables pour définir les implantations des centres d'émissions et/ou les appartenances ethniques des monnaies. Cependant, pour compléter, dans le futur, cette présentation, dans la mesure où il semble que le droit soit issu d'un coin usagé, il n'est pas impossible de trouver, un jour, grâce à la caractérisation, une ou plusieurs liaisons de coins avec d'autres monnaies (non exportées !), de revers peut-être différents, mais dont les lieux de découvertes seraient certains. Une origine géographique, au moins, pourrait alors être attribuée au statère apatride présenté ici.

## BIBLIOGRAPHIE

**ABT**, Adrien Blanchet, *Traité* (voir *infra*).

**Barrandon J.-N., Aubin G., Benusiglio J., Hiernard J., Nony D., Scheers S., 1994**, L'or gaulois - Le trésor de Chevanceaux et les monnayages de la façade atlantique, Cahiers Ernest Babelon, 6, CNRS, Paris, 408 p.

**Blanchet A., 1905**, *Traité des monnaies gauloises*, Paris, 650 p., 3 pl. (réimp. 1983)

**BN**, Bibliothèque Nationale de France, Paris.

**CdB**, Colbert de Beaulieu (voir *infra*).

**Cgb.fr**, Cgb.fr, Paris.

**Colbert de Beaulieu J.-B., 1953**, Une énigme de la numismatique armoricaine : les monnaies celtiques des Vénètes, I. - Le billon, Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, vol. 33, p. 5-52, 2 pl., 1 carte.

**Colbert de Beaulieu J.-B., 1954**, Une énigme de la numismatique armoricaine : les monnaies celtiques des Vénètes, II. - L'or, Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, vol. 34, p. 5-38, 2 pl., 2 cartes.

**DT**, Delestrée, Tache (voir *infra*).

**Delestrée L.-P., 2015**, Le monnayage des Vénètes : du mythe à la réalité, Recherches et Travaux de la SÉNA, n° 6, Actes du colloque de Brest des 17 et 18 mai 2013, Paris, p. 5-39, pl. 1-3.

**Delestrée L.-P., Tache M., 2004**, *Nouvel Atlas des Monnaies Gauloises*, II. De la Seine à la Loire moyenne, Éd. Commios, Saint-Germain-en-Laye.

**Delestrée L.-P., Tache M., 2007**, *Nouvel Atlas des Monnaies Gauloises*, III. La Celtique, du Jura et des Alpes à la façade atlantique, Éd. Commios, Saint-Germain-en-Laye.

**Delestrée L.-P., Kerneur A., 2016**, Le monnayage en or des Vénètes : nouvelles données et essai de synthèse, Cahiers Numismatiques de la SÉNA, n° 209, p. 5-21.

**Depeyrot G., 2005**, Le numéraire celtique - VIII. La Gaule occidentale, *Moneta* 47, Wetteren, 362 p., pl.

**Hucher E., 1873**, *Les monnaies gauloises ou les Gaulois d'après leurs médailles*, vol. II, Paris - Le Mans,

<sup>26</sup> Uniquement dans le but d'une prise de conscience du travail restant à réaliser, c'est-à-dire presque tout depuis le début, en particulier quand on constate de quelle façon le moindre motif ou la moindre représentation peuvent influencer sur les classements.

<sup>27</sup> Bien entendu, tout ceci n'est pas un jeu, et les possibilités de classement sont toutes pendantes aux provenances des monnaies, puisque les séries se déterminent pour des aires de répartition limitées, provenances qui font cruellement défaut à ce jour ; d'où la complexité de la tâche et des choix.

160 p.

**Jersey (De) P., 1994**, Coinage in Iron Age Armorica, Studies in Celtic Coinage, 2, Oxford University, Monograph 39, 266 p.

**Jersey (De) P., 2012**, Les monnaies celtiques à travers la Manche : considérations sur la circulation et l'échange au cours de La Tène finale en Armorique, dans le sud de l'Angleterre et dans les îles Anglo-Normandes, dans Chameroy J., Guihard P.-M., Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le Nord-Ouest européen (Antiquité-Moyen Âge), Tables rondes du CRAHM, Caen, p. 7-23.

**Lambert É., 1864**, Essai sur la numismatique gauloise du Nord-Ouest de la France, Éd. Derache, Paris, 139 p., pl.

**Lemière P.-L., 1852**, Essai sur les monnaies gauloises de la Bretagne Armoricaine, Bulletin archéologique de l'Association Bretonne, t. III, p. 203-235, pl. I-III.

**MAN**, Musée des Antiquités Nationales, Saint-Germain-en-Laye.

**Parenteau F., 1873**, Odyssée de la bécasse en Gaule, Bulletin de la Société Archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, t. 12, p. 25-29, pl.

**Roth B., 1913**, Ancient Gaulish coins, including those of the Channel Islands, British Numismatic Journal (1912), Londres, p. 1-80.

**Vinchon**, Jean Vinchon Numismatique, Paris.